

COMPOSITION DE GÉOGRAPHIE

ÉPREUVE À OPTION : ÉCRIT

Claire HANCOCK, Claude KERGOMARD

Coefficient : 3 ; **durée** : 6 heures.

Exercice : dissertation et carte de synthèse

Sujet : Y a-t-il une unité des littoraux méditerranéens ?

Pièce jointe : fonds de carte (formats A4 et A3, au choix) de la Méditerranée et des frontières politiques des Etats de la rive européenne.

173 candidats ont composé en géographie, le même effectif qu'en 2004 et 2005 et 6 seulement de moins qu'en 2006 ; l'option reste attractive et le jury s'en réjouit. Si l'on ne tient pas compte des copies notées 0,5, œuvres de candidats qui semblent s'être contentés d'attendre la fin de la première heure pour quitter la salle, la moyenne générale s'établit à 6,92 ; l'éventail des notes s'étend jusqu'à 18/20. Mais trente et une copies seulement ont atteint ou dépassé 10/20, et 9 candidats ont atteint ou dépassé 13/20.

Comme d'habitude, les notes les plus basses (de 1 à 4/20) sont celles de candidats ne disposant pas des connaissances nécessaires pour définir une problématique, et dont le propos se limite à des généralités ou à quelques clichés sur une « méditerranéité » caricaturale, quand ce n'est pas fantasmagique, laissant de côté la plupart des questions soulevées par le sujet. Une fraction importante des copies se situent entre les notes 05 et 07/20. Pour beaucoup, il s'agit de candidats dotés de connaissances, mais ayant dévié par rapport au sujet, par commodité ou faute d'une réflexion insuffisante sur sa formulation. Le jury a souvent eu l'impression de lire, de façon répétitive, des parties entières de corrigés sur des questions telles que « la place des régions méditerranéennes dans l'Europe » ou « les disparités du développement dans l'Europe méditerranéenne ». Les candidats doivent être mis en garde contre ce genre de facilité.

Le sujet ne devait pourtant pas surprendre ; il relève d'une problématique classique et bon nombre de copies s'ouvraient d'ailleurs logiquement sur une référence à F. Braudel. Encore convenait-il de bien interpréter les deux termes majeurs du sujet. Une définition, au moins implicite, du terme "littoral" s'imposait. Beaucoup de candidats ont choisi, sans même s'en expliquer, une définition très extensive du littoral. Les correcteurs se sont montrés sur ce point assez indulgents ; encore fallait-il que la copie n'accorde pas une place trop importante à des espaces ou des villes ou des espaces bien éloignés du littoral. On a ainsi relevé d'importants développements sur Milan et la Lombardie, voire sur le tourisme dans les Alpes italiennes ou sur la Bosnie-Herzégovine qui (faut-il le rappeler ?) ne dispose d'aucune façade littorale sur l'Adriatique ! Dans le même esprit, de longs développements sur la limite nord de l'olivier ou sur la trop fameuse « trilogie » de l'agriculture méditerranéenne étaient à éviter. À l'inverse, la Méditerranée proprement dite était l'Arlésienne de beaucoup de copies ; des villes comme Barcelone ou Naples ont été parfois décrites comme des métropoles méditerranéennes, sans référence à leur activité portuaire passée ou présente.

La question de l'unité méritait d'être réfléchié ; la problématique de la question ne se limitait pas à une opposition rhétorique et en définitive stérile entre unité et diversité. Dans le cas d'un objet

géographique aussi particulier que les littoraux, unité ne peut signifier uniformité et les correcteurs ont apprécié les copies qui apportaient des éléments bienvenus sur les complémentarités, les concurrences, ou les dynamiques d'unification et les politiques de réduction des disparités spatiales, que celles-ci soient menées à l'échelle d'un Etat (littoraux du Nord et du Sud de l'Italie) ou de l'Europe. Encore fallait-il bien sûr ne pas perdre de vue le fait que le sujet portait sur les littoraux et non sur les régions méditerranéennes de l'Europe de façon plus générale. La question des échelles était au cœur de la problématique du sujet ; de nombreux candidats l'ont perçu, mais un plan par niveaux d'échelle (trois comme il se doit) n'était sans doute pas la meilleure façon de construire un devoir sans redites ou « chevilles » ; aucune des thématiques qu'il convenait d'aborder (faits naturels, faits géo-historiques et culturels, vie maritime et économie portuaire, tourisme, géopolitique, etc...) ne laissait aborder dans un niveau d'échelle spécifique. En revanche, les correcteurs ont apprécié dans les meilleures copies la capacité à démontrer qu'une thématique particulière, celle du tourisme par exemple, pouvait s'aborder à toutes les échelles, de celle de l'Europe (flux de vacanciers ou retraités d'Europe du Nord vers les rivages méditerranéens) à l'échelle locale (aménagement d'une station balnéaire ancienne ou moderne).

Une fraction importante des copies a consacré quelques lignes à discuter des limites géographiques du sujet, pas toujours à bon escient. Accolé aux littoraux, le terme « méditerranéens » pouvait-il désigner autre chose que les rivages de la mer Méditerranée proprement dite ? Accorder une place importante à des exemples localisés sur la côte atlantique portugaise ou andalouse était dès lors pour le moins maladroit. De même, une justification de l'exclusion des littoraux turcs voisinait parfois avec une analyse détaillée des contrastes entre les littoraux des deux entités chypriotes... Pourvu qu'il permette de mobiliser un ensemble suffisant de connaissances et de couvrir les thématiques majeures, les correcteurs étaient ouverts à tous les types de plans. Si la question de l'unité devait être présente à travers toute la copie, le plan consistant à traiter en premier lieu les différents facteurs d'une hypothétique unité, puis les facteurs de diversité des littoraux méditerranéens, s'est avéré décevant ; aucune des thématiques que devait aborder une bonne copie ne se laissait enfermer dans cette dichotomie. Beaucoup de candidats ont choisi de consacrer une troisième partie à une « typologie » des littoraux méditerranéens ; mais celle-ci s'avérait, comme souvent dans un devoir de géographie, pour le moins délicate à mettre en œuvre et particulièrement inadaptée à ce sujet : outre qu'elle conduisait le plus souvent à répéter des faits déjà abordés dans les parties précédentes, elle apportait une réponse du type « ça dépend où » qui n'a aucune pertinence en rapport avec la question « y'a-t-il une unité ? ». Même des copies qui avaient su par ailleurs bien aborder la question posée dans leurs deux premières parties semblaient avec leur typologie tomber dans l'ornière d'une opposition entre « régions dynamiques » et « régions moins dynamiques », fort peu pertinente pour ce sujet.

Les meilleures copies ont été celles qui ont, à travers un plan thématique correctement justifié, ont apporté un ensemble de connaissances permettant de discuter de façon intéressante la question que constituait le sujet. L'exhaustivité était évidemment impossible ; le jury a donc distingué des copies qui ont su traiter de façon équilibrée et argumentée les grandes thématiques qu'appelait le sujet : la géographie physique des littoraux méditerranéens, les aspects historiques et culturels, les grandes domaines d'activité spécifiques aux littoraux (tourisme, vie maritime et portuaire), les politiques nationales et européennes d'aménagement et de réduction des disparités ; il a particulièrement apprécié celles des copies qui ont su replacer ces thématiques dans le cadre des « questions méditerranéennes » communes à cet espace particulier : les questions de l'eau et de la protection des milieux et espaces naturels (y compris la mer), les questions géopolitiques ou les échanges Nord-Sud et l'immigration. La sensibilité aux échelles était essentielle : les copies les plus appréciées sont celles qui se sont donné la peine de montrer que des éléments d'unité discernables par rapport à d'autres grands ensembles littoraux (ceux de la rive sud de la Méditerranée, ceux de l'Europe du Nord) devenaient de plus en plus flous à mesure qu'on entrait dans le détail : ainsi, ces littoraux qui ne sont pas au débouché de grandes régions industrielles, ni au voisinage des plus

grandes voies maritimes, ni à la proximité immédiate de grands foyers émetteurs de touristes, ont néanmoins des hinterlands et des avant-pays très variables, et tirent leur épingle du jeu de la mondialisation de façon très différenciée. Certaines copies ont su bien décrire la façon dont des logiques spatiales ponctuelles (celle de grands ports en concurrence entre eux, par exemple) conduisaient à des hiérarchisations entre littoraux (où parfois le positionnement stratégique joue bien plus que l'hinterland). Il était important aussi de poser, comme l'ont fait certaines copies, la question de l'unité qui découlerait de relations commerciales et économiques importantes entre ces littoraux : on aboutissait alors généralement à l'idée que ces littoraux entretenaient beaucoup moins de rapports entre eux qu'avec leurs arrière-pays nationaux respectifs, effet des constructions d'Etats nationaux pour lesquels, certains l'ont souligné à juste titre, ces littoraux méditerranéens ont longtemps fait figure de « périphérie » face à des « centres » économiques et politiques continentaux. Le jury a ainsi apprécié la capacité de certains candidats à replacer l'évolution de ces littoraux dans un « temps long », surtout dans les cas où le propos allait au-delà des lieux communs sur l'empire romain et évitait les simplifications. Un des plans possibles, utilisé par quelques-unes des meilleures copies, consistait à aborder la question de l'unité des littoraux méditerranéens successivement à travers les données et héritages (milieux naturels, histoire, faits culturels), les différents aspects des activités littorales (vie maritime, tourisme) en lien avec les questions liées à l'attractivité des littoraux et leur urbanisation, enfin les différents aspects des « politiques méditerranéennes » (réduction des disparités, géopolitique, environnement...) nationales et européennes.

Comme toutes les années précédentes, le jury constate que la réalisation de la carte de synthèse reste souvent trop négligée par les candidats. Comme chaque année, les correcteurs ont eu à noter un nombre très importants de croquis incomplets ou très pauvres, avec parfois de graves erreurs de localisation : les ports et villes de la Méditerranée orientale (y compris Athènes, Thessalonique, voire Istanbul), ceux de la côte méditerranéenne de l'Espagne (hormis Barcelone), en sont généralement les victimes ; Malte, la Crète et Chypre ont été souvent confondues. Comme les années précédentes, beaucoup de cartes, généralement réalisées à la toute fin du temps disponible, présentent un écart patent entre une légende ambitieuse et pléthorique, et la réalisation de la carte proprement dite qui se limite à quelques traits de crayon très imprécis et griffonnés à la hâte. D'une façon plus générale, la légende ne doit pas être trop riche pour garder à la carte sa lisibilité ; elle doit équilibrer l'usage de figurés ponctuels, linéaires et surfaciques ; l'abus de flèches censées suggérer des flux ou des relations est un défaut fréquent. La réalisation d'une carte sur le thème des littoraux posait un problème bien spécifique : faire clairement ressortir la frange littorale et ses activités, sans négliger les relations avec l'avant-pays maritime et l'arrière-pays continental : une bonne sélection des faits à représenter était plus que jamais indispensable. Quelques bonnes cartes qui semblaient avoir été élaborées en parallèle avec le devoir sortent du lot, et l'on ne peut qu'encourager les candidats à s'appuyer sur la carte pour asseoir leur raisonnement (cela aurait permis à certains de s'apercevoir qu'ils omettaient presque totalement de parler des littoraux à l'est de l'Italie, et de redresser peut-être la barre...).

En guise de conclusion, il est à remarquer que la majorité des candidats appartenant au peloton de tête des bonnes copies en géographie a figuré cette année parmi les admissibles du concours, en raison d'une bonne cohérence des notes attribuées en géographie et dans les disciplines obligatoires du concours, notamment en histoire. L'option géographie est un choix recommandable pour les candidats bien préparés au concours A/L.